

Conseil de Développement Toulouse Métropole

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Sommaire

03

Édito

04

Avant propos

06

1. Rappel sur
le fonctionnement du Codev

08

2. Temps forts 2023

17

3. Projets pour 2024

édito



Au cours de ces dix dernières années, nous avons pu compter sur notre Conseil de développement (Codev) pour nourrir de son expertise plusieurs projets stratégiques pour le développement de notre Métropole. Instance consultative et bénévole au service de notre territoire et de ses habitants, il permet le partage des opinions et les débats constructifs en son sein. Cette année 2023 n'aura pas fait exception. En effet, le Codev a continué d'apporter son expertise sur des sujets d'envergure tels que les mobilités, la transition écologique, les jeunesses... en souhaitant voir ce travail nourrir plus que jamais l'action de la Métropole, de manière opérationnelle et concrète.

Également, je tiens à saluer le rôle moteur du Codev toulousain pour organiser des coopérations avec d'autres conseils de développement au sein de notre région. En 2024, je sais que nous pourrons encore compter sur son travail et son implication de qualité.

JEAN-LUC MOUDENC

Maire de Toulouse

Président de Toulouse Métropole



© Bernard MAÏCH

Avant-propos

MARIE-CHRISTINE JAILLET

Présidente du Codev
Toulouse Métropole

S'il ne fallait retenir de l'année 2023 qu'un fait marquant de l'activité du Codev, ce serait la réalisation de notre publication anniversaire **« Toulouse Métropole en 40 questions »** qui permet de revenir sur la production de nos 10 ans de vie... Conçu non pas comme une synthèse ou un résumé, mais comme une invitation à parcourir nos travaux, il donne à voir les questions sur lesquelles nous avons travaillé ou que nous avons portées au débat.

Mais notre activité ne s'est pas arrêtée là et je voudrais en souligner trois autres traits :

- **Tout d'abord, notre implication dans la coopération avec d'autres Codev(s)**, pour accompagner celle de la métropole, avec le Codev de l'agglomération de Tarbes par exemple, signataire d'un contrat de réciprocité avec Toulouse Métropole, ou pour partager des questionnements communs, avec les Codev(s) voisins du territoire de la métropole, sur l'inter-

SCoT ou le ZAN par exemple, à l'échelle également de la Région Occitanie où les Codev(s) se sont donné une coordination régionale, sur la question des mobilités ou de la gestion de la ressource en eau. À l'heure où l'impératif de collaboration entre collectivités s'exprime plus fortement pour faire face aux défis des dérèglements climatiques et de la sobriété, la représentation de la société civile s'organise pour accompagner l'interterritorialité devenue nécessaire.

- **Ensuite, une plus grande fluidité dans nos rapports avec les services et les élu-es en charge des dossiers et thématiques sur lesquels nous travaillons**. Ce dialogue, exigeant, est essentiel car il est la garantie de l'attention portée à nos analyses, observations et propositions. Il répond à la demande des membres du Codev : « ce que nous faisons est-il utile ? En est-il tenu compte ? », au regard du temps et de l'énergie qu'elles et ils investissent dans ces travaux.

L'organisation d'un temps de discussion spécifique avec les commissions concernées par le ZAN comme la collaboration autour de l'expérimentation des comités de suivi pour les lignes du REV ou encore les échanges au long cours sur l'élaboration de la charte de la participation ou du plan métropolitain d'actions pour la (les) jeunesse(s) en témoignent. Les réticences ont été surmontées ; une forme de confiance s'est établie dans le respect du rôle de chacun : liberté reconnue au Codev d'une parole ancrée dans un travail sérieux qui mobilise la diversité des expertises qu'il recèle ou auxquelles il fait appel ; pouvoir de décision de la collectivité qui peut ne pas partager l'ensemble des analyses et propositions formulées, ou y souscrire, mais qui leur accorde de la considération.

- **Enfin, notre engagement dans l'accompagnement de la transition socio-écologique** : le Codev a très largement déployé en 2023 le jeu sérieux « 2tonnes ». De nombreux élu-es, des services, des citoyen-nes y ont participé, mesurant leur empreinte carbone et les enjeux pour la réduire, identifiant également les leviers d'action, à l'échelle individuelle et collective pour y parvenir. Cet engagement se poursuivra en 2024 avec l'organisation d'un cycle de conférences pour mieux apprécier les différentes composantes de la transition (lutte contre le réchauffement climatique, sobriété foncière, énergétique, préservation des écosystèmes, gestion des

biens communs, renaturation, etc.), ses implications sur les modes de vie et l'action publique, et sa complexité dès lors qu'il s'agit d'interroger le mode de développement de nos sociétés (inflexion ? rupture ?) sans perdre de vue l'exigence de justice sociale.

Outre les questions déjà à notre agenda, sur l'égalité femmes/hommes dans l'espace public, sur les mobilités périurbaines, sur le renouvellement du référentiel de l'urbanisme et de la planification, sur les emplois « verts » dans le domaine de la logistique et de la construction, nous ouvrirons d'autres chantiers en 2024, sur la culture par exemple, ou reviendrons sur des dossiers que l'actualité remet à l'ordre du jour, la politique de la ville, avec la signature d'un nouveau contrat de ville.

Nous le ferons avec le souci constant de faire vivre la démocratie, en contribuant à sa revitalisation par l'expérimentation d'autres modes de faire. La tâche n'est pas simple à l'heure des réseaux sociaux, de l'intelligence artificielle qui brouillent les frontières du réel, à l'heure également où, trop souvent, dans le débat, la raison cède à l'émotion...

Et pour 2025, nous avons posé notre candidature pour accueillir à Toulouse la 15^e Rencontre Nationale des Conseils de développement organisée par la Coordination nationale des Codev(s) (CNCD).

Nous ne manquons donc pas de projets et de perspectives !

1. Rappel sur le fonctionnement du Codev

Institué par la loi, le Codev est une instance de participation citoyenne, composée de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale. Celui de Toulouse Métropole compte plus de 200 membres. En mobilisant l'expertise de ses membres, qu'elle soit professionnelle, associative, ou usagère, le Codev permet à la collectivité, ses élu-es et ses services, d'enrichir leur compréhension de la métropole, de ses dynamiques et des enjeux auxquels elle est confrontée et de mieux appréhender les attentes de celles et ceux qui y vivent. La mobilisation de cette expertise lui permet également de formuler des alertes comme des propositions d'action susceptibles de répondre à ces attentes.

Les membres du Codev, tous bénévoles, sont accompagnés dans leurs travaux par une équipe d'animation composée de trois agent-es de Toulouse Métropole :



Sylvain Dexant
sylvain.dexant@toulouse-metropole.fr



Clara Giraudat
clara.giraudat@toulouse-metropole.fr



Clara Henry
clara.henry@toulouse-metropole.fr

L'ORGANISATION DU CODEV

Une commission permanente

Elle réunit les membres du Codev. Il s'agit d'un espace de présentation et de délibération des avis et productions des Groupes de Travail.

Une assemblée plénière

Elle regroupe l'ensemble des membres du Codev. Elle se tient deux fois par an.

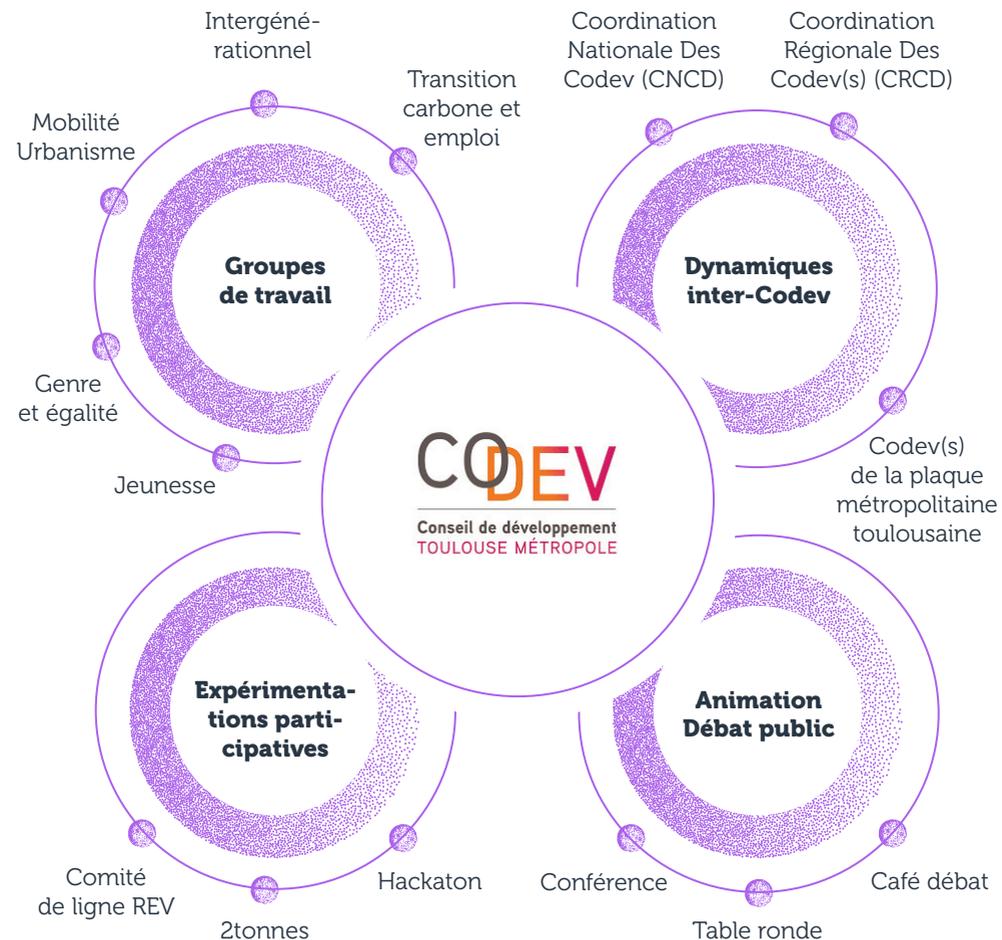
Un bureau

Composé des membres référents des différents groupes de travail. Il se réunit tous les mois.

Membres bénévoles

Aujourd'hui, le Codev rassemble 200 personnes. Toute personne habitant Toulouse Métropole, non élue, peut intégrer le Codev.

LES MISSIONS DU CODEV



2. Temps forts 2023

PRÉSENTATION DU PROJET PROXIMA2024 AUX MEMBRES DU CODEV

Eric Ardouin, DGS de la ville de Toulouse et de Toulouse Métropole, est venu à la rencontre du Codev pour permettre à ses membres d'y voir plus clair sur une petite révolution interne : **le projet Proxima2024**. Méconnue du public, cette transformation devrait pourtant faire évoluer les relations entre l'institution et les habitants de la Métropole.

“Ce qui fait la réactivité des collectivités, c'est d'être à portée d'engueulade et de remerciements.”

Eric Ardouin, 30 mai 2023

Toulouse Métropole est une « grosse machine » administrative, avec plus de 15 000 agent-es si l'on additionne les personnels de la ville de Toulouse et ceux de l'établissement de coopération intercommunale (EPCI). Cette administration est à la fois organisée de manière verticale, hiérarchisée et

spécialisée de manière tubulaire en une douzaine de directions générales, chacune ayant un domaine spécifique de compétence et d'expertise. Elle peut sembler loin du terrain, et cette organisation rend difficile une transversalité pourtant de plus en plus nécessaire : il est difficile pour les acteur-ices du territoire d'identifier les bons interlocuteurs au sein d'une administration centralisée ; nombre de demandes d'administré-es ou d'actions nécessitent soit l'intervention de plusieurs directions et élu-es, soit un arbitrage. Le projet de réorganisation Proxima2024 a justement pour objectif de pallier ces faiblesses, en rapprochant les agent-es des usager-es (et de leurs collègues des autres communes travaillant sur le même territoire), en leur donnant également une plus grande capacité d'initiative. Il a aussi, pour objectif, de faciliter la transversalité et la prise en compte des singularités territoriales.



DÉVELOPPEMENT DE L'INTERCODEV(S)

Lancement de la coordination régionale des conseils de développement

Les Codev(s) d'Occitanie ont fait le pari de se regrouper sous une forme associative dans une **Coordination Régionale des Conseils de Développement d'Occitanie (CRCD)**. Cette coordination a pour objectif de créer des liens entre les Codev(s) de la région, en proposant des temps d'échanges et de partage d'expériences autour de thématiques et d'enjeux communs.

• Campus des Codev(s) d'Occitanie

15 et 16 septembre 2023 – Carcassonne

Plus d'une centaine de membres et technicien-nes de Conseils de Développement occitans se sont donné-es rendez-vous à Carcassonne pour la 1^{re} édition du Campus des Codev d'Occitanie. Plus d'une vingtaine de Conseils de développement de la région ont fait le déplacement pour participer à ces deux demi-journées de travail.

Ce Campus s'est organisé autour de deux temps forts :

- Le vendredi 15 septembre, une table ronde participative sur la thématique "L'eau et le citoyen en 2050" a présenté les particularités et les enjeux liés à l'eau dans notre région ainsi que les possibilités d'action pour préserver cette ressource en prenant

en compte les enjeux propres à chacun des territoires. Les échanges ont été introduits par Alexandre Brun, enseignant-chercheur à l'université de Montpellier, et Catherine Jeandel, chercheuse au CNRS. La table-ronde s'est tenue en présence de Madame Dominique Faure, Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité et de Madame Florence Brutus, Vice-Présidente de la Région Occitanie, en charge de l'Aménagement, de la cohésion des territoires et de la Ruralité.

- Le samedi 16 septembre, une matinée d'ateliers a permis d'échanger sur les méthodologies développées par les Codev(s) et sur les thématiques qui pourraient faire l'objet d'un travail commun : la question de l'eau a, à nouveau, retenu l'attention, ainsi que celle des mobilités.

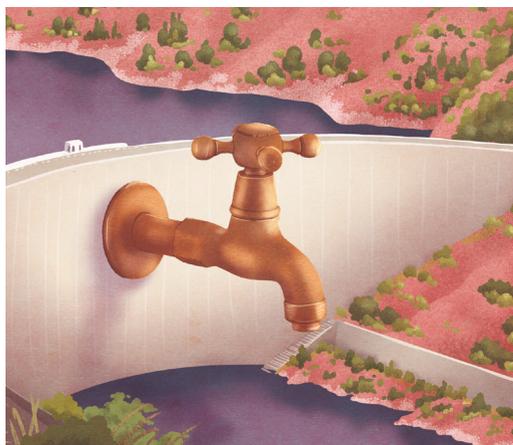
Coopération avec des Codev(s) de territoires partenaires de Toulouse Métropole

Une table-ronde a été co-organisée avec le Codev de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées qui a signé un contrat de réciprocité avec Toulouse Métropole.

• L'eau et ses différents usages en Occitanie : comment gérer les pénuries à venir ?

9 juin 2023

Table-ronde avec la participation de Denis Salles, directeur de recherche en sociologie à l'INRAE de Bordeaux, Olivier Barreteau, chercheur à l'UMR-G-Eau de Montpellier, Franck Solacroup, directeur de la délégation territoriale Garonne Amont à L'Agence de l'eau Adour-Garonne, et Anne-Claire Maynadier, responsable du service eau et assainissement à l'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.



L'eau est au cœur de nos vies. Notre alimentation, notre consommation énergétique, nos loisirs, notre environnement en dépendent... dans tous ces domaines, elle est une ressource indispensable. En Occitanie, la problématique de ses usages se pose de manière cruciale. Face à une demande croissante et à une ressource de plus en plus rare dans

un contexte de changement climatique, tous les territoires sont impactés, même s'ils ne le sont pas de la même manière : comment arbitrer la gestion de la ressource en eau, entre les différents usages ? Quelle gouvernance envisager ? Quelles solutions alternatives pour réduire nos besoins en eau et préserver les écosystèmes ? Et comment faire accepter ces changements par les usagers ?

À une autre échelle, nationale, de coordination des Codev(s), le Codev a apporté une contribution significative à la 14^e Rencontre Nationale des Conseils de Développement qui s'est tenue à Nancy en novembre 2023 : participation de sa Présidente à une des tables rondes en plénière ; animation d'un atelier sur les démarches prospectives dans les Codev(s) et les Ceser et présentation de l'outil 2tonnes.

ANIMATION DU DÉBAT PUBLIC

• Conférence sur les risques majeurs

11 avril 2023

Table-ronde avec la participation de Sarah Amri, directrice des risques industriels à la DREAL Occitanie, François Chauvet, directeur de la protection des populations à Toulouse Métropole, et Anne Peltier, maîtresse de Conférence à l'Université Jean Jaurès de Toulouse.



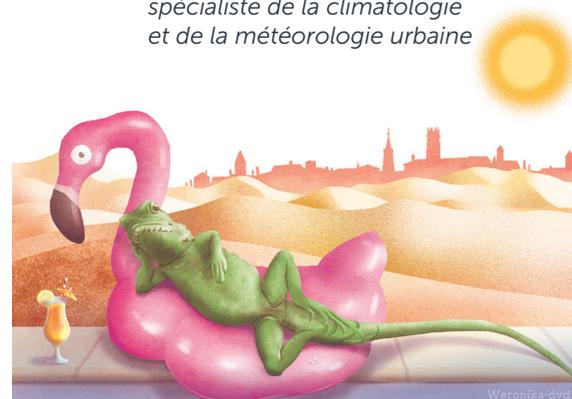
Explosion d'AZF en 2001, inondation record à Saint-Jory en janvier 2022, 40,7°C enregistré à Compans-Caffarelli l'été dernier... La métropole toulousaine ne fait pas exception à l'exposition aux risques. Elle doit considérer la vulnérabilité de sa population, de son environnement et de son économie pour anticiper et s'adapter aux effets du dérèglement climatique

et aux risques qui lui sont ou non liés. La prévention et la protection supposent de s'interroger sur la place et le rôle des habitants. Qu'est-ce qu'un risque majeur ? Quels sont les risques auxquels le territoire métropolitain est exposé ? Quelle gouvernance peut permettre d'y faire face ? Quelle attitude adopter en cas de manifestation d'un risque ?

• Café-débat - Chaleur sur la ville : quels leviers pour ne pas suffoquer ?

7 décembre 2023

Un débat introduit par Julia Hidalgo, directrice de recherche CNRS, spécialiste de la climatologie et de la météorologie urbaine



C'est désormais un fait acquis, le climat de la région toulousaine se réchauffe. S'il faut continuer de lutter contre les causes du dérèglement climatique, il faut donc aussi se préparer à des épisodes de chaleur de plus en plus longs et intenses qui rendent la vie quotidienne dans les zones les plus densément peuplées, difficilement supportable. Depuis des années, la communauté scientifique alerte sur le phénomène des « îlots de chaleur urbaine (ICU) » et les pouvoirs publics commencent à mettre en œuvre des mesures pour les bâtiments, les espaces publics, ou le fonctionnement des équipements publics et des entreprises. Dans la métropole, la ville-centre de Toulouse a récemment conçu un plan de rafraîchissement. Quelle en est l'efficacité ? Faut-il aller plus loin ?

DISPOSITIFS PARTICIPATIFS : LE CODEV POURSUIT SES EXPÉRIMENTATIONS

• Expérimentation des « comités de ligne » sur deux lignes du futur REV (Réseau Express Vélo)

Visant à créer une culture commune et un meilleur partage de l'information avec la société civile, le dispositif « comité de ligne » s'est déployé entre février et juillet 2023. Piloté par le Codev, en collaboration avec la direction Mobilités, Gestion Réseau (MGR), Tisséo et l'AUA-T, deux Lignes Express Vélo ont été concernées

par cette expérimentation, la 1 Sud (Saint-Michel – Escalquens) et la 10 Ouest (Saint-Cyprien – Brax). De nombreux acteur-ices concerné-es par la mise en place de ces lignes - employeur-euses, universités, comités de quartier, associations pour les transports, commerçant-es, logisticien-nes à vélo, etc. - ont participé à cette expérimentation. Celle-ci est désormais achevée et le Codev travaille à sa pérennisation auprès des services concernés.



• Déploiement du Serious Game « 2tonnes édition Toulouse »

Saisi en début de mandat sur la question de la réduction de l'empreinte carbone de la Métropole, le Codev déploie depuis deux ans un « jeu sérieux » de sensibilisation sur les enjeux climatiques du territoire toulousain. Intitulé « 2tonnes édition Toulouse », il permet d'avoir une vue d'ensemble des enjeux de la transition, d'en apprécier les ordres de grandeur et d'identifier les leviers possibles d'action à l'échelle individuelle ou collective. En effet, cette transition ne se fera que

si l'ensemble de la société se mobilise. Le déploiement organisé par le Codev a permis de sensibiliser plus de 1000 citoyen-nes d'horizons variés (membres du monde académique, d'associations, des Codev(s), etc.), mais également plus de 100 élu-es métropolitains et communaux, et 400 agent-es des services de la ville et de la métropole de Toulouse. Dans le cadre de la mise en place de ces dispositifs de sensibilisation/formation interne sur les enjeux environnementaux, le Codev travaille en lien avec le service Plan Climat et la direction des ressources humaines.

CONTRIBUTIONS DES GROUPES DE TRAVAIL



• Groupe « Genre et égalité dans l'espace public »

Suite à la saisine « égalité femmes/hommes » formulée lors d'un Conseil Communautaire en 2021, un travail exploratoire a permis de définir un cadre de travail plus précis. Afin d'inscrire ses réflexions dans les domaines de compétences de la Métropole, le Codev s'intéressera à la question des inégalités de genre dans l'espace public. Pour engager la réflexion, un "arpentage" commenté de son livre « La ville faite par et pour les hommes » a été organisé le 27 juin 2023 avec Yves Raibaud, géographe, maître de conférences HDR et chargé de mission égalité femmes-hommes à l'Université de Bordeaux Montaigne. Il a permis d'identifier les premières orientations du groupe de travail. Celui-ci rencontre pour l'instant les acteur-ices et usager-es locales afin de repérer les enjeux prioritaires concernant l'accès et la fréquentation des espaces et équipements publics.

• Groupe Transition Carbone et Emploi

Saisi par Jean-Luc Moudenc sur les effets de la transition carbone en matière d'emploi, le Codev a décidé de s'intéresser plus particulièrement aux secteurs de la construction et de la logistique urbaine. Un répertoire d'initiatives portées par des acteur-ices du territoire à fort potentiel de réduction carbone et créatrices d'emplois est en préparation.



• Groupe Mobilité/Urbanisme

Le groupe Urbanisme et Mobilités s'est scindé en deux sous-groupes. Un premier s'est focalisé sur les enjeux du ZAN (Zéro Artificialisation Nette). Il a présenté son projet de contribution en commission permanente en juin 2023, puis aux commissions thématiques métropolitaines « Urbanisme et Projets Urbains » ainsi que « Aménagement et Politique Foncière », en novembre 2023. Le second, qui porte sur les mobilités, est arrivé au terme de sa démarche sur les mobilités actives. Il souhaite désormais aborder la question des mobilités dans les espaces périurbains.



• Groupe sur les politiques de la jeunesse

En réponse à une saisine du Président de Toulouse Métropole, les travaux du Codev (sa première contribution, puis ses observations sur la proposition d'un programme d'actions), ont fait l'objet d'échanges suivis avec la Vice-présidente en charge d'élaborer une politique métropolitaine en faveur des jeunes ainsi qu'avec les services accompagnant ce travail. Plusieurs des propositions et recommandations formulées par le Codev ont été prises en compte. La discussion actuelle porte sur la manière dont le Codev peut continuer à accompagner la démarche.

• Groupe Intergénérationnel

Il fait suite à une auto-saisine. Après quelques auditions et l'organisation d'une conférence, la contribution, en cours de rédaction, devrait être remise dans les prochains mois.



Dans les autres activités du Codev, quatre mentions particulières :

- La présentation et la validation par la Commission Permanente du rapport sur "Les bonnes pratiques en matière de développement économique" qui présente les résultats d'un benchmark auprès de plusieurs métropoles (Grenoble, Nantes, Montréal, Détroit, Chendgu) sur la manière dont elles ont accompagné leurs projets de développement afin d'en tirer des recommandations pour la Métropole toulousaine.
- La participation de plusieurs membres du Codev Toulouse Métropole, dont sa Présidente, au colloque "Une prospective territoriale pour la région Occitanie – Les chemins 2050" organisé par le CESER d'Occitanie le 27 juin 2023.
- Les contributions du Codev :
 - à l'Atelier des Territoires mis en place sur la plateforme aéroportuaire Toulouse-Blagnac à l'initiative du Préfet. (Le Codev, signataire de la charte, accompagnera la suite de la démarche) ;
 - à la Journée participation citoyenne et transformation publique organisée par Toulouse Métropole le 20 novembre 2023 : contribution à la table-ronde plénière, retour d'expérience sur le déploiement de l'outil « 2tonnes édition Toulouse » et sur les Comités de ligne du Réseau Express Vélo.

3. Projets pour 2024

ANIMATION DU DÉBAT PUBLIC

Dans le cadre de sa mission d'animation du débat public, le Codev continuera en 2024 à proposer :

- **Des cafés-débats** sur des sujets d'actualité à l'agenda de la métropole, qui suscitent discussions et/ou controverses, afin d'éclairer les citoyen·nes : nouveau PLUi-H, traitement des déchets, par exemple, etc.
- **Des grandes conférences :**
 - Est déjà programmée, le 1^{er} février 2024, une conférence avec **Marion Tillous**, enseignante-chercheuse en géographie et études de genre, autour de son livre intitulé : « Espace, genre et violences conjugales ».

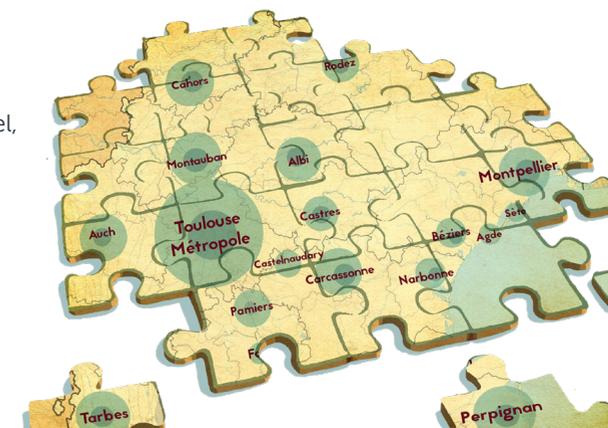
- Organisation d'un cycle de conférences sur la **transition environnementale et ses différentes facettes**, en réponse à la demande de la nouvelle Direction Générale aux Transitions. Ces conférences, accessibles au grand public et aux agent·es de la collectivité, auront pour objectif de développer une culture générale commune sur ces enjeux vitaux pour le devenir de la planète, qui appellent une profonde transformation des politiques publiques et de leur référentiel.

LE TRAVAIL AVEC LES CODEV(S) VOISINS

Il se poursuivra :

- À l'échelle de la région et suite au succès de la première édition du **Campus des Codev(s) d'Occitanie**, une seconde édition devrait voir le jour à l'automne 2024 ;
- D'ici-là, l'animation du réseau verra la mise en place de "cafés-Codev(s)", permettant, en distanciel, d'échanger sur leurs pratiques et travaux respectifs et de développer des coopérations ;
- Avec les Conseils de Développement de la "plaque métropolitaine" toulousaine,

plusieurs projets de travaux communs se sont engagés en 2023 et vont se poursuivre en 2024, notamment sur l'inter-SCoT(s) et le ZAN.



D'AUTRES PROJETS POUR 2024

• Concertation sur les Documents cadres

Le Codev continuera sa veille sur les grands documents réglementaires qui organisent le développement de la Métropole (PLUiH, SCoT...) afin d'y apporter sa contribution. À cette fin, il rencontre régulièrement les services en charge de ces dossiers.

• Lancement du groupe de travail Culture

Saisi en début de mandat par Jean-Luc Moudenc sur cette thématique, le Codev engagera en 2024 la réflexion sur la manière dont la Métropole peut développer une politique culturelle métropolitaine : que peut-elle recouvrir ? Dans quelle articulation avec les actions communales ? Comment y associer les acteurs culturels, dans leur diversité ?



• Rencontres européennes de la participation 2024

Toulouse accueille les prochaines Rencontres européennes de la participation. Organisées depuis 2017, elles sont l'occasion d'échanger et de réfléchir avec l'ensemble des acteur-ices de la participation citoyenne (élu-es, services, partenaires, etc.). Le Codev est partie prenante du comité d'organisation de cet événement dont la thématique portera sur « *Comment la participation peut-elle accompagner les transitions de demain ?* ».

RETROUVEZ LE CODEV
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Illustrations : VeroBorev
Maquette & graphisme : agiteo.
Impression : Imprimerie Toulouse Métropole

PUBLICATIONS DU CODEV

Disponibles sur demande et en téléchargement

www.codev-toulouse.org

ENVIE DE PARTICIPER ?

Contactez-nous par courriel :

codev@toulouse-metropole.fr



**Arche Marengo - 2^e étage
1, allée Jacques Chaban-Delmas
31500 Toulouse
tél. : 05 36 25 26 53**

